

Lausanne, le 19 avril 2020

RENFORCER LES SERVICES PUBLICS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ESSENTIELS ET PROTÉGER LA SANTÉ DE TOU-TE-S

Les enseignant.e.s et les personnels des lieux d'accueil de l'enfance sont impatient.e.s de reprendre leur activité. L'utilité sociale de ces métiers n'est pas à démontrer, en particulier pour les parents qui ont la double tâche de travailler et d'assurer l'«enseignement» à leurs enfants. Cette double tâche est intenable à terme et ne fait qu'aggraver les inégalités sociales. Le suivi et l'accompagnement des élèves en difficultés ou pour la transition en fin de scolarité ne peuvent plus se faire et le contact est malheureusement rompu avec certain.e.s élèves. Comme on pouvait s'y attendre, la fermeture des écoles, mesure évidemment indispensable dans une telle situation, a des conséquences dramatiques du point de vue des élèves. C'est l'une des raisons pour lesquelles les enseignant.e.s et les éducatrices-eurs veulent accueillir au plus vite et dans des conditions correctes les enfants concernés. Dans le même temps, les employé.e.s. du CHUV viennent d'apprendre que leur droit aux vacances est supprimé pour le mois de mai, comme il l'a été en mars et en avril. Autrement dit, on s'attend à ce que la contamination continue puisqu'on prend justement des décisions qui vont favoriser cette propagation. Le personnel soignant paie clairement les pots cassés.

Le SSP dénoncera et combattra toute reprise du travail sur site ne s'appuyant pas sur un plan sanitaire sérieux.

Le Conseil fédéral a annoncé le 16 avril, parmi d'autres mesures, la reprise des écoles obligatoires pour le 11 mai dans tous les cantons, et ce sans donner aucune orientation claire sur les conditions dans lesquelles elle devait se faire. Si une reprise des écoles et d'autres activités essentielles est souhaitable dès que possible, cela implique de s'inscrire dans une gestion de la crise qui place les arguments sanitaires en premier. Or, à ce jour, aucune des six conditions évoquées par l'OMS pour un allègement des mesures n'est remplie¹. Pire encore, le Conseil fédéral avance des arguments sanitaires qui ne sont pas scientifiquement robustes pour rassurer quant à sa politique de reprise des activités. Le conseiller Berset a en effet affirmé lors de la conférence de presse du 16 avril que les enfants ne sont pas porteurs ni transmetteurs du

virus et que les masques de protection ne sont pas utiles, or l'état actuel des recherches ne permet pas d'affirmer cela, ce qui rend de telles affirmations dangereuses.

Cette décision est dans la continuité de la gestion de la crise sanitaire par le Conseil fédéral : les profits avant la santé des salarié.e.s et de la population. Pour lui, la réouverture des écoles répond donc essentiellement au « besoin » de faire travailler les parents-salarié.e.s pour maintenir les profits des grandes entreprises et donc d'occuper les enfants. Cette décision aura de nombreuses conséquences. Elle exposera de nouvelles catégories de la population au virus ; les élèves et leurs enseignant.e.s, et plus généralement tout le personnel travaillant dans les écoles et les structures d'accueil de jour, ainsi que les familles et ami.e.s de ces milliers de personnes. Il s'agit des mêmes dangers auxquels les autorités fédérales et cantonales ont exposé les ouvriers-ères de la construction, de

¹ <http://www.euro.who.int/fr/health-topics/health-emergencies/coronavirus-covid-19/statements/statement-transition-to-a-new-normal-during-the-covid-19-pandemic-must-be-guided-by-public-health-principles>

l'artisanat, les salarié.e.s des usines et des bureaux durant toute la période de la crise sanitaire. Depuis le début de la crise, les autorités veulent nous faire croire que le virus se transmet aux membres de la famille et aux ami.e.s mais pas aux collègues de travail.

L'aune à laquelle les autorités fédérales et cantonales jugent de l'état de la situation est le nombre de lits de soins intensifs disponibles dans les hôpitaux. Ce nombre est une donnée discutable puisque le dispositif de crise implique une pression maximale sur le personnel et la suspension de toute une partie des activités normales des hôpitaux, mettant là aussi en danger la santé de la population. Cette situation n'est donc pas tenable. Par ailleurs, le nombre de victimes (mort.e.s, malades avec ou sans complications) est encore beaucoup trop élevé pour une maladie évitable et le nombre de patient.e.s hospitalisé.e.s et de malades en EMS, s'il n'augmente plus de manière dramatique, continue d'être très élevé. Par ailleurs, aucune des conditions permettant un contrôle de l'épidémie et de protection de la population n'a été développée : aucun système massif de tests gratuits n'a été mis sur pied, la disponibilité de matériel de protection est critique dans la santé et quasiment inexistante dans les autres secteurs, les mesures décidées par l'OFSP ne sont pas respectées par la plupart des employeurs et aucun dispositif efficace de contrôle n'existe et les conséquences de l'absence d'un dispositif sérieux de médecine du travail ne sont que plus criantes.

En Suisse et dans le canton de Vaud, le SSP a interpellé les autorités et les employeurs à de nombreuses reprises pour faire valoir les droits des personnels mobilisés – dans les communes, les transports, les EMS, les CMS et exiger, pour ces personnels exposés

à la maladie, des indemnisations à la hauteur du danger. Le Conseil d'Etat n'a même pas répondu à nos demandes... De fait, les employé.e.s du service public, et en particulier dans celui de la santé, sont fortement mobilisé.e.s, leurs droits ont été supprimés et aucune compensation financière d'aucune sorte n'a été prévue pour elles et eux. C'est un scandale absolu, à l'heure où même le gouvernement anti-salarié.e.s de Macron prévoit de verser aux personnels hospitaliers mobilisés une prime équivalant à un mois de salaire d'une infirmière ou d'un infirmier!

La crise sanitaire met en évidence l'importance cruciale des salarié.e.s du service public dans le fonctionnement de la société. Sans nous, rien ne fonctionne. Sans les services publics et celles et ceux qui, plus que jamais, se donnent au quotidien sans compter pour soigner, aider, former, informer, éduquer la population, nous ne pourrions traverser cette grave crise sanitaire. Or ce service public est exsangue, en raison de l'austérité permanente qu'il subit dans le canton de Vaud, austérité résultant de la politique de sous enchère fiscale au profit des grandes entreprises, ces mêmes grandes entreprises qui se tournent aujourd'hui vers les collectivités publiques afin qu'elles leur servent de caisse de secours. Dans l'un des cantons les plus riches de l'un des pays les plus riches du monde, on manque de masques de protection, de tests, de surblouses, de gants... Cela en dit long sur l'état du service public et les pressions budgétaires qu'il subit.

Dire merci, comme l'a fait le conseil d'Etat, ne suffit pas. Il faut maintenant des mesures immédiates en soutien du service public. Ainsi, le SSP exige notamment les mesures immédiates suivantes:

Sur le plan sanitaire

- Toute décision de reprise du travail sur site ne doit pas être une réponse à la pression effectuée par les milieux économiques, mais bien une décision basée uniquement sur des fondements et constats scientifiques.



- Si cela est bien le cas, alors le retour sur le lieu de travail ne peut être possible que si de bonnes conditions sanitaires sont assurées. Un plan sanitaire clair doit être élaboré. La mise en place de mesures de protections strictes et enfin adaptées à la situation sanitaire qui reste très inquiétante pour le personnel sur le terrain ou amené à y retourner.

Sur le plan des rapports de travail

- L'interdiction des licenciements dans tout le secteur public et parapublic vaudois et des mesures en faveur des statuts précaires
- Une prime Coronavirus pour tout le personnel mobilisé dans les secteurs public et parapublic pour assurer la continuité des services à la population, que ce soit dans les communes, le canton ou dans les institutions
- Une prime de risque Coronavirus pour toutes les employées et tous les employés qui ont travaillé en contact avec des patient.e.s ou des usager.ère.s atteint.e.s du COVID 19
- Aucune perte salariale pour aucun.e employé.e
- Le blocage des décomptes d'heures de travail à leur état au 1^{er} mars 2020 afin d'éviter le hold up des heures supplémentaires.
- Le maintien intégral de la durée des vacances de chaque employé.e.
- Dans les secteurs où des apprenti-e-s et des étudiant-e-s sont appelé-e-s en renfort pour assurer la continuité du service, leur salaire doit correspondre aux tâches effectuées et aux responsabilités assumées et non à leur niveau de formation avant la mobilisation liée à la pandémie.

Sur le plan budgétaire

- Des moyens pour la santé: un plan de redéploiement des hôpitaux publics et d'intérêt public négocié avec les organisations représentatives du personnel.
- Des augmentations de salaires pour tous les métiers de la fonction publique: comme cela a souvent été dit durant cette crise, les métiers les plus utiles sont les plus mal payés. Il faut en finir avec les inégalités dont sont victimes en premier lieu les femmes
- Partout, les dotations en personnel doivent être augmentées et des investissements considérables sont nécessaires pour assurer des prestations à la population à la hauteur des besoins sociaux.
- Tout cela ne sera possible que si les besoins sociaux déterminent la politique budgétaire, qui elle-même détermine la politique fiscale et non l'inverse.

